

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 45 (1974)

Heft: 8

Vorwort: La qualité de la vie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLV^e ANNÉE
Paraît une fois par mois
N° 8 Août 1974

SOMMAIRE

La qualité de la vie (179) — Première conférence d'action sociale de la commission sociale de l'ADIJ (181) ; Ouverture de la conférence, par M. F. Savoye (181) ; Présentation de la commission sociale de l'ADIJ, par M. G. Rais (182) ; Présentation du secrétariat d'enquêtes et des groupes de travail de la commission sociale de l'ADIJ, par M. G. Nusbaumer (184) ; Synthèse des groupes de discussion (188) ; Conclusion — Le temps qui nous manque, par M. Robert Schnyder (198) — Chronique économique (206).

La qualité de la vie

Si on prend l'exemple de la tuberculose, on constate que cette maladie contagieuse est pratiquement neutralisée, même si l'existence du bacille de Koch est toujours patente. On peut affirmer que les risques de tomber malade sont minimes. Face à cette maladie, la politique sociale poursuivie peut être définie comme préventive, c'est-à-dire que l'on tend à empêcher la maladie de se déclarer. On ne peut pas dire que le fait de neutraliser la tuberculose conduise à l'inaction, au contraire, un arsenal de moyens techniques et humains sont mis en œuvre dans ce but. Plutôt que de se donner les moyens de remédier au mal, dans le cas présent, on s'est acquis les moyens de le prévenir, satisfaisant ainsi au proverbe « prévenir vaut mieux que guérir ».

La science est l'outil de la prévention efficace, la découverte du bacille de Koch a permis la vaccination. La science permet de déceler les causes des problèmes qui se posent. Elle donne en outre le moyen de prévoir, dans les limites du raisonnable, et d'établir ainsi une politique prospective. Si nos ancêtres prévenaient les souffrances, dans une atmosphère superstitieuse, en s'interdi-

sant ou en s'obligeant d'accomplir certains actes et en obéissant à des tabous, ils ne réussissaient pas à supprimer toutes les calamités et autres afflictions. Il est cependant remarquable de constater la détermination permanente de l'homme à prévenir, c'est une disposition de l'esprit humain.

Le but est toujours le même : vivre bien. Arriver à une qualité de vie donnant à chacun le sentiment de bien vivre constitue à l'heure actuelle un slogan à la mode. Mais qu'entend-on par là. Un comité de travail de l'Organisation de coopération et de développement économique, plus connue sous le sigle d'OCDE, s'est penché sur ce problème dans le cadre de l'examen des aspects qualitatifs de la croissance économique. Non seulement, ce comité de travail a tenté une définition, mais il est allé plus loin en essayant de mesurer le bien-être social. La qualité de vie, à notre sens, ne saurait être définie objectivement, le bonheur aura toujours sa composante subjective. Il est toutefois certain qu'elle comporte une série de dimensions objectives : santé, épanouissement personnel, qualité du travail, loisirs, environnement, etc. Il faut également voir

dans la recherche d'une qualité de vie un refus de la croissance purement quantitative et matérielle, accompagné d'une prise en considération des valeurs immatérielles.

Les handicaps mentaux et physiques, les inadaptations, les maladies, le problème du vieillissement, les conflits du travail et de générations, ainsi que les difficultés psychologiques provoquent une détérioration de la qualité d'une vie. C'est dans la façon dont une société préviendra ou remédiera à tous ces problèmes qu'on pourra apprécier le degré d'importance qu'elle accorde à la qualité de vie de ses membres. La croissance économique de nos sociétés superindustrialisées et avec elles l'abondance de biens et services qu'elle offre posent de nombreuses questions aux travailleurs sociaux. La violence des suralimentés, la pollution des centres urbains, le bruit, sans compter la drogue, la contestation, la délinquance et la perte d'une philosophie de la vie contraignent les autorités, les responsables économiques, les spécialistes et tous les citoyens à envisager une planification conjointe de l'économie et des problèmes sociaux. Autrement dit, il devient nécessaire de tenir compte, dans une planification économique et technique

des aspects sociaux et psychologiques impliqués dans la croissance économique. Ce qu'on a coutume d'appeler, avec commisération, les « œuvres sociales », institutions d'assistance aux indigents (parents pauvres de la croissance), doivent disparaître. Elles céderont la place à des organismes englobant plus largement les aspects de la vie en société et travailleront dans l'optique d'une prévention générale plutôt que dans celle d'une assistance. Le champ d'action du travailleur social sera beaucoup plus large et son intervention, polyvalente. Le travailleur social et l'animateur socioculturel travailleront en étroite collaboration.

Cette perspective n'est pas une vue de l'esprit. L'exemple cité au début de cet éditorial en témoigne. A partir du moment où l'intervention curative, démarche a posteriori, est supplantée par l'action préventive, démarche a priori, les problèmes sont résolus avant d'exister.

Le présent bulletin retrace la première conférence d'action sociale de la commission sociale de l'ADIJ. On y trouvera un inventaire des principaux problèmes sociaux qui se posent au Jura et un certain nombre de solutions qui dénotent une préoccupation manifeste de l'aspect préventif dans le domaine social.